

FOCUS

16

Décembre 2016

Baromètre démographique 2016 de la Région de Bruxelles-Capitale

Jean-Pierre Hermia

En 2015, la population bruxelloise a augmenté de 12 700 habitants. Ce Focus analyse cette évolution démographique, en distinguant les effets de la natalité, de la mortalité et des migrations, tant internes à la Belgique qu'internationales. À travers l'analyse de pyramides des âges, il tente de mettre en évidence le rajeunissement récent de la population bruxelloise, fréquemment évoqué. Enfin, les différences d'évolution entre les 19 communes de la Région sont passées à la loupe.

Introduction

Avec 1 187 890 habitants au 1^{er} janvier 2016, la Région bruxelloise n'a jamais été aussi peuplée. Elle poursuit son épisode de croissance importante de la population, entamé dans les années 2000.

Les statistiques présentées dans ce Focus sont calculées exclusivement sur base des données démographiques anonymisées de Statistics Belgium (SPF Economie). Celles-ci sont issues du Registre National (SPF Intérieur). Les données portent sur les mouvements (naissances, décès et migrations) qui ont lieu au cours de l'année 2015 qui expliquent l'évolution de la population^[1] jusqu'au 1^{er} janvier 2016.

Une croissance démographique en très légère hausse

Au cours de l'année 2015, la Région de Bruxelles-Capitale a gagné 12 717 habitants (01), soit une **croissance relative de 1,1 %**. Comme au cours des années précédentes, elle demeure largement supérieure aux croissances enregistrées en Flandre (+0,5 %) et en Wallonie (+0,3 %). Bien qu'inférieure aux augmentations record observées entre 2007 et 2012, elle est en hausse pour la deuxième année consécutive et atteint les valeurs des années 2005 et 2006, soit juste avant l'épisode de boom démographique (02).

01 Mouvement de la population en RBC (années 2010 à 2015)

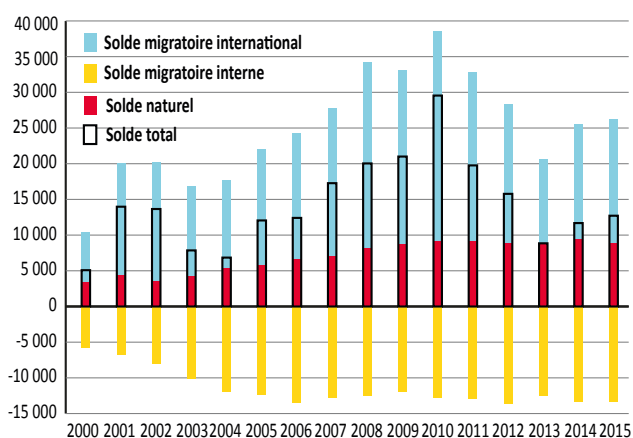
	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Solde naturel	9 179	9 225	8 870	8 909	9 482	8 885
Naissances	18 612	18 301	18 562	18 307	18 514	18 214
Décès	9 433	9 076	9 692	9 398	9 032	9 329
Solde migratoire interne	-12 818	-12 946	-13 714	-12 583	-13 420	-13 336
Immigrations internes	24 236	23 179	22 698	23 655	23 375	24 139
Émigrations internes	37 054	36 125	36 412	36 238	36 795	37 475
Solde migratoire international	29 406	23 615	19 498	11 975	16 106	17 309
Immigrations internationales ⁽¹⁾	46 949	45 771	42 837	40 672	42 970	42 640
Émigrations internationales ⁽¹⁾	14 414	14 862	15 635	15 018	15 824	16 950
Radiations	11 723	13 874	13 543	19 632	17 951	16 413
Réinscriptions après radiation	3 795	4 367	4 304	4 323	5 424	5 852
Changements de registre (entrées)	4 846	2 523	1 966	1 918	1 794	2 395
Changements de registre (sorties)	47	310	431	288	307	215
Ajustement statistique	3 783	-128	1 127	550	-481	-141
Population (1^{er} janvier)	1 089 538	1 119 088	1 138 854	1 154 635	1 163 486	1 175 173
Population (31 décembre)	1 119 088	1 138 854	1 154 635	1 163 486	1 175 173	1 187 890
Accroissement annuel	29 550	19 766	15 781	8 851	11 687	12 717

Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

(1) Au sens strict

Comme c'est systématiquement le cas depuis une dizaine d'années, cette croissance annuelle s'explique par des soldes naturel (+8 885) et migratoire international (+17 309) très élevés. Ceux-ci compensent largement le solde migratoire interne très négatif (-13 336). L'intensité de la croissance démographique s'explique essentiellement par l'importance du solde migratoire international (02).

02 Composantes du mouvement de la population en RBC (années 2000 à 2015)



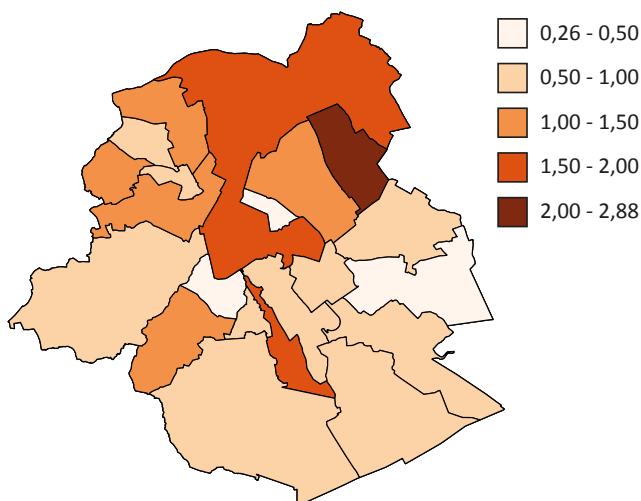
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium

En 2015, la population augmente dans chacune des 19 communes bruxelloises (03). Les augmentations relatives les plus importantes sont observées à Evere (+2,9 %), la Ville de Bruxelles (+1,7 %) et Jette

(+1,4 %). Ces évolutions plus marquées s'inscrivent dans une dynamique à plus long terme (→ Encadré 1). Au contraire, c'est à Woluwe-Saint-Pierre, Saint-Josse-ten-Noode et Saint-Gilles que les croissances sont les plus modérées (moins de +0,5 %).

La Ville de Bruxelles se distingue avec une augmentation absolue de 3 000 habitants. Elle est suivie par Schaerbeek, Evere, Anderlecht et Molenbeek-Saint-Jean, qui gagnent chacune plus de 1 000 habitants.

03 Évolution relative de la population en 2015 (%)



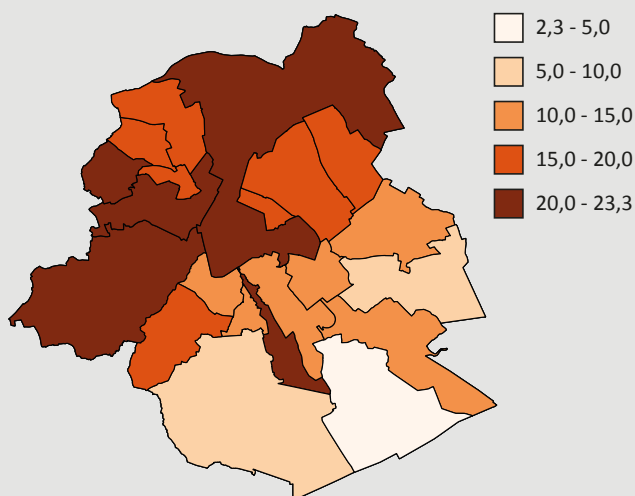
Source : IBSA, SPF Economie - Statistics Belgium



1. Le boom démographique concentré dans l'ouest et le nord de la Région

La Région de Bruxelles-Capitale a connu une croissance démographique particulièrement marquée au cours des années 2007 à 2012 (02). Si toutes les communes ont connu une croissance de leur population pendant cet épisode, la moitié nord-ouest de la Région a enregistré les hausses les plus importantes. Ainsi, au cours de la dernière décennie (04), la Ville de Bruxelles et les communes d'Anderlecht, de Molenbeek-Saint-Jean et de Berchem-Sainte-Agathe connaissent une croissance démographique supérieure à 20 %. Elles sont suivies de peu par les communes de Jette, d'Evere et de Koekelberg.

04 Évolution relative de la population entre 2006 et 2016 (%)



Une natalité en légère baisse et une mortalité stable

Le nombre de **naissances** dans la Région bruxelloise est de 18 214 au cours de l'année 2015. Il est stable depuis 2009 (01). Le taux brut de natalité (→ Glossaire), de 15,4 ‰, est en légère baisse^[2] en 2015. Néanmoins, il demeure bien supérieur à celui de l'ensemble de la Belgique (10,8 ‰). Ce niveau de

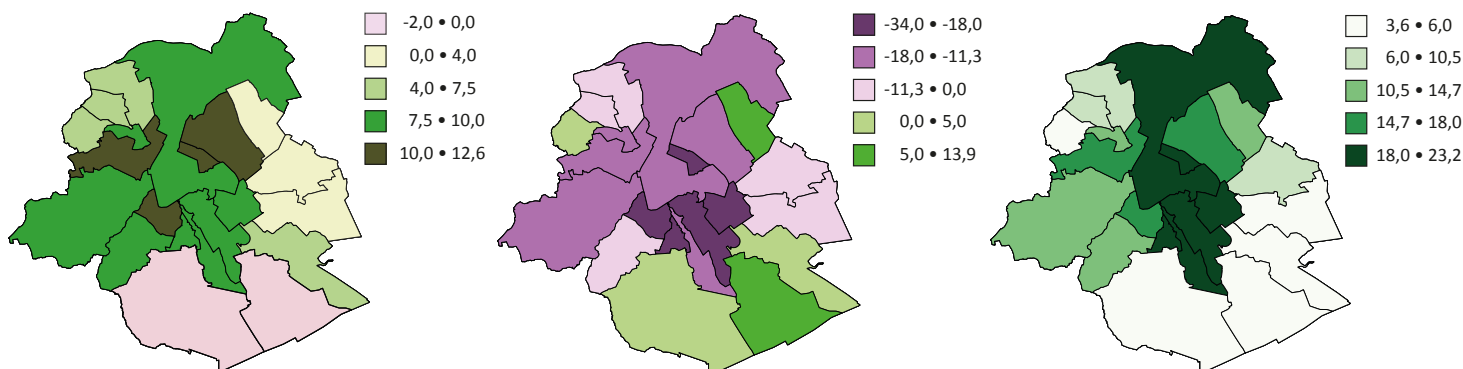
natalité élevé s'explique par une structure par âge plus jeune dans la Région, et par une proportion importante de femmes aux âges auxquels la fécondité est la plus élevée.

Le nombre de **décès** (9 329 en 2015) est en légère hausse dans la Région, par rapport à l'année précédente (01). Il en résulte un taux brut de mortalité (→ Glossaire) stable, de 7,9 ‰, soit une valeur moindre qu'au niveau de l'ensemble de la Belgique (9,8 ‰). Ce niveau inférieur de mortalité résulte ici aussi de la structure par âge rajeunie de la Région. En effet, la baisse de la proportion de personnes âgées depuis les années 2000 réduit la population la plus soumise au risque de décéder.

L'**espérance de vie à la naissance** (→ Glossaire) est un indicateur moins directement lié à la structure par âge de la population. Elle reste stable en Région de Bruxelles-Capitale dans laquelle elle s'établit à 80,86 ans en 2015. Cette valeur est très proche de celle de l'ensemble de la Belgique (80,90 ans). Enfin, dans la Région, l'espérance de vie à la naissance reste plus élevée pour les femmes (83,36 ans) que pour les hommes (78,11 ans).

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et de décès. Il s'élève à +8 885 unités en 2015, soit 600 de moins qu'au cours de l'année 2014. Il est stable depuis 2008 (02) et continue à jouer un rôle positif et important dans l'évolution de la population bruxelloise. Au niveau communal, le solde naturel est positif partout, sauf à Uccle et à Watermael-Boitsfort (05). Dans ces deux communes, la structure par âge vieillie explique ce solde négatif. A contrario, le solde naturel est particulièrement élevé (relativement à la population communale) à Saint-Gilles, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Josse-ten-Noode et surtout à Schaerbeek (+12,6 ‰). Dans ces communes, la faible proportion de personnes âgées et la forte proportion de jeunes adultes favorisent un solde naturel élevé.

05 06 07 Soldes naturel, migratoire interne et migratoire international relatifs en 2015 (‰)



Des migrations internes toujours défavorables à la Région

Au cours de l'année 2015, 24 139 personnes sont venues s'installer dans la Région, en provenance du reste de la Belgique. Dans le même temps, 37 475 personnes ont quitté la Région pour s'établir ailleurs dans le pays. La différence entre ces deux flux constitue le **solde migratoire interne**. Il est très négatif en 2015 et s'élève à -13 336 unités. Cet indicateur est très stable depuis 2004 (02) et il influence à la baisse l'évolution de la population.

Au niveau communal, le solde migratoire interne n'est positif que dans cinq communes de la seconde couronne en 2015 (06). Ainsi, les communes d'Auderghem, Uccle, Berchem-Sainte-Agathe, Watermael-Boitsfort et surtout Evere (+13,9 pour mille habitants), comptent plus d'entrées depuis les 588 autres communes^[3] du Royaume que de sorties vers ces 588 autres communes. A contrario, le solde migratoire interne est négatif dans les 14 autres communes de la Région. C'est particulièrement le cas dans les communes fonctionnelles (→ Glossaire) d'Etterbeek, d'Ixelles et de Saint-Gilles. Sa valeur la plus négative (-34,1 pour mille habitants) est enregistrée à Saint-Josse-ten-Noode.

Une Région toujours très attractive par rapport à l'étranger

Pendant l'année 2015, la Région a enregistré 50 887 entrées^[4] et 33 578 sorties^[5] (01), respectivement depuis et vers un autre pays que la Belgique. Le **solde migratoire international** est la différence entre ces deux flux. En 2015, il s'établit à +17 309 unités, en hausse de 1 200 unités par rapport à l'année précédente. Cette évolution s'explique par :

- une hausse des réinscriptions après radiation (→ Glossaire)
- une hausse des changements de registre (entrées) (→ Glossaire)
- une baisse des radiations (→ Glossaire) de plus de 1 500 unités.

Le solde migratoire international est en hausse pour la seconde année consécutive, sans pour autant atteindre ses valeurs record des années 2007 à 2012 (02). Il demeure le principal facteur de la croissance démographique bruxelloise en 2015, et a des conséquences importantes sur la population bruxelloise (→ Encadré 2).

Au niveau communal (07), le solde migratoire international est positif dans chacune des

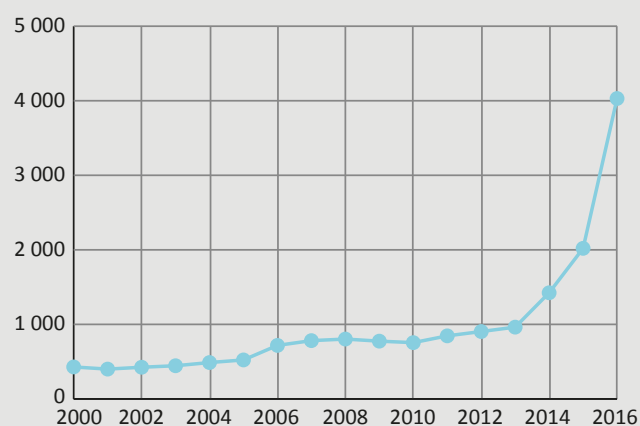
19 communes en 2015 : le nombre d'immigrations internationales (→ Glossaire) a partout dépassé le nombre d'émigrations internationales (→ Glossaire). Il est particulièrement élevé (plus de 20 pour mille habitants) dans les communes centrales et/ou fonctionnelles d'Ixelles, Etterbeek, Saint-Josse-ten-Noode et dans la Ville de Bruxelles. Ces communes sont les plus proches des institutions européennes. De ce fait, elles constituent des zones d'accueil privilégiées des immigrants européens, majoritaires au sein des flux migratoires récents (IBSA, 2015 ; IBSA, 2016). À l'opposé, les communes résidentielles du sud-est (d'Uccle à Woluwe) et du nord-ouest (de Berchem-Sainte-Agathe à Jette) sont moins attractives en matière de migrations internationales.



2. L'augmentation importante du nombre de Syriens

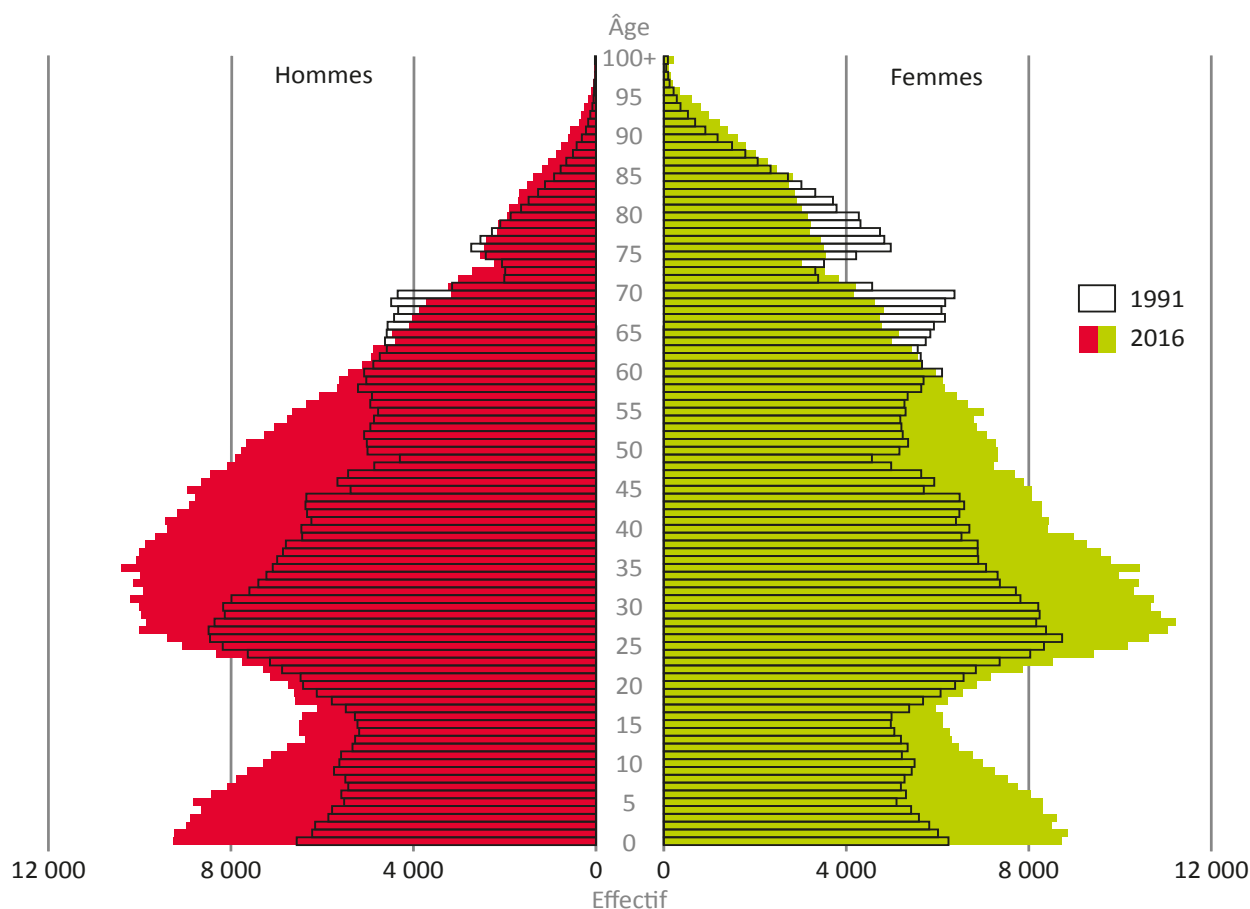
Une des conséquences du solde migratoire international positif est l'augmentation du nombre de ressortissants étrangers. Cette hausse s'accompagne d'une diversification croissante des nationalités depuis les années 2000 (IBSA, 2015). Parmi les nationalités en pleine croissance, outre les ressortissants issus des pays ayant adhéré récemment à l'Union Européenne (Bulgarie et Roumanie en 2007, Croatie en 2013), la Syrie se détache nettement au cours des dernières années.

08 Évolution du nombre de Syriens en RBC (2000-2016)



Source : IBSA, SPF Economie – Statistics Belgium

La guerre civile qui touche la Syrie depuis 2011 a conduit au déplacement de plus de la moitié de ses ressortissants. De nombreux Syriens ont dû quitter leur pays pour émigrer à l'étranger, principalement dans les pays avoisinants le pays. Certains d'entre eux se sont rendus dans un pays de l'Union européenne, dont la Belgique. Parmi ces derniers, environ 40 % résident^[6] en Région bruxelloise. Leur effectif dans la Région, inférieur à 1 000 unités en 2013, explose au cours de l'année 2015 et dépasse les 4 000 unités au 1^{er} janvier 2016 (08).



Source : IBSA, SPF Economie – Statistics Belgium

Un rajeunissement passé à la loupe

Comment a évolué la structure par âge et sexe de la population bruxelloise au cours des 25 dernières années ? La comparaison des pyramides des âges (→ Encadré 3) de 1991 et 2016 permet de visualiser cette évolution des effectifs de chaque âge et sexe (09). Deux périodes sont analysées plus spécifiquement, pour isoler les effets du boom démographique des années 2007-2012 : 1991-2006 et 2006-2016. Enfin, des exemples au niveau de quatre communes bruxelloises sont développés dans l'encadré 4.

En **1991**, la forme de la pyramide est plutôt rectangulaire (traits transparents de la figure 09), avec des effectifs nombreux jusqu'à 70 ans. Les classes creuses liées au déficit des naissances de la Première Guerre mondiale (70-75 ans) et de la Seconde Guerre mondiale (45-50 ans) ressortent clairement. Par contre, le phénomène de récupération d'après-guerre est peu apparent : il est quasiment annulé par le phénomène de périurbanisation (→ Glossaire)

qui touche principalement les 35-45 ans. De ce fait, contrairement à ce qui peut s'observer sur l'ensemble de la Belgique, il n'y a pas de classes pleines liées au baby-boom en Région de Bruxelles-Capitale. Les jeunes de moins de 18 ans sont sous-représentés, du fait, ici aussi, du processus de périurbanisation, très actif dans le cas de Bruxelles depuis les années 1960-1970. Au contraire, la pyramide des âges régionale est marquée par une surreprésentation des jeunes adultes, autour de 25 ans. Cette surreprésentation s'explique par les flux migratoires internes, qui drainent vers la Région les jeunes adultes qui quittent le foyer parental pour leurs études, leur premier emploi ou logement. Enfin, aux âges les plus élevés, la nette surreprésentation des femmes s'explique par la surmortalité des hommes à chaque âge de la vie (Vandeschrick, 1995).

En **2016**, la forme de la pyramide est devenue plus triangulaire (traits pleins de la figure 09), avec une double base, correspondant à deux classes pleines : les adultes, avec un pic autour des 30 ans, et les jeunes enfants. Les effectifs diminuent régulièrement avec l'âge, et cela depuis l'âge de 35 ans chez les hommes et 30 ans chez les femmes. La seule irrégularité est la classe creuse correspondant au déficit des naissances



3. Qu'est-ce qu'une pyramide des âges et comment l'interpréter ?

La pyramide des âges est un double histogramme représentant une population selon le sexe et l'âge. Les âges sont placés sur l'axe vertical. Par rapport à cet axe, les hommes sont par convention placés à gauche et les femmes à droite. Les effectifs à chaque âge sont représentés par des barres horizontales (Toulemon, 2011). La pyramide des âges est donc une représentation graphique de la **structure par âge et par sexe** d'une population.

Une pyramide des âges s'interprète selon sa forme, la symétrie entre sa partie gauche (hommes) et sa partie droite (femmes), et par la présence de classes creuses, de classes pleines et d'effet de structure (Debuisson *et al.*, 2000).

L'allure générale ou la **forme** peut se rapprocher d'un triangle ou d'une pyramide (d'où la dénomination de ce type de graphique), typique des populations jeunes. Elle peut aussi être rectangulaire, signe d'un vieillissement de la population, résultant tant de l'allongement de l'espérance de vie à la naissance que d'une fécondité faible.

La **symétrie hommes/femmes** varie en fonction de l'âge : à la naissance, il y a 105 garçons pour 100 filles. Néanmoins, à tout âge, le risque de mourir est plus important pour les hommes que pour les femmes (Vandeschrick, 1995). Il y a donc proportionnellement de plus en plus de femmes au fil des âges. Enfin, l'effet de sélection des migrations (notamment internationales) déséquilibre le rapport de masculinité ([→ Glossaire](#)) à certains âges, en fonction de l'attractivité relative d'un sexe plutôt que l'autre.

Du point de vue dynamique, « *D'une année à l'autre, une personne peut survivre ou mourir. Si elle reste vivante, elle a vieilli d'un an (...); par ailleurs, si c'est une femme âgée de 15 à 50 ans, elle peut avoir ou non mis au monde un enfant. Grâce à cette dynamique très contrainte, la pyramide des âges d'une population renseigne à la fois sur le passé de celle-ci, sur son présent et sur son avenir* » (Toulemon, 2011, p. 387-388). Concrètement, les personnes d'un âge x vivant en Région de Bruxelles-Capitale au 1^{er} janvier 2016 sont nées l'année $2015 - x$ et ont survécu jusqu'au 1^{er} janvier 2016. Si elles sont toujours vivantes en 2036, elles seront âgées de $x + 20$ ans. À cette dynamique contrainte s'ajoutent les migrations, très nombreuses dans le cas de la Région bruxelloise. En effet, les migrations, tant internes qu'internationales, étant sélectionnées selon l'âge et le sexe, elles ont un impact sur la pyramide des âges de la Région.

Les **classes creuses** résultent :

- d'une baisse de la natalité,
- d'une émigration sélectionnée selon l'âge,
- ou, plus rarement, d'une surmortalité ayant affecté certains groupes d'âges particuliers.

Les exemples les plus frappants sont les déficits de naissances consécutifs aux deux conflits mondiaux du 20^{ème} siècle, ou, dans le cas de la RBC, le départ des adultes ayant émigré depuis la Région vers sa périphérie. Ces classes creuses génèrent elles-mêmes des **effets de structure**, car, à fécondité égale, un plus petit nombre de femmes donne inévitablement naissance à un plus petit nombre d'enfants.

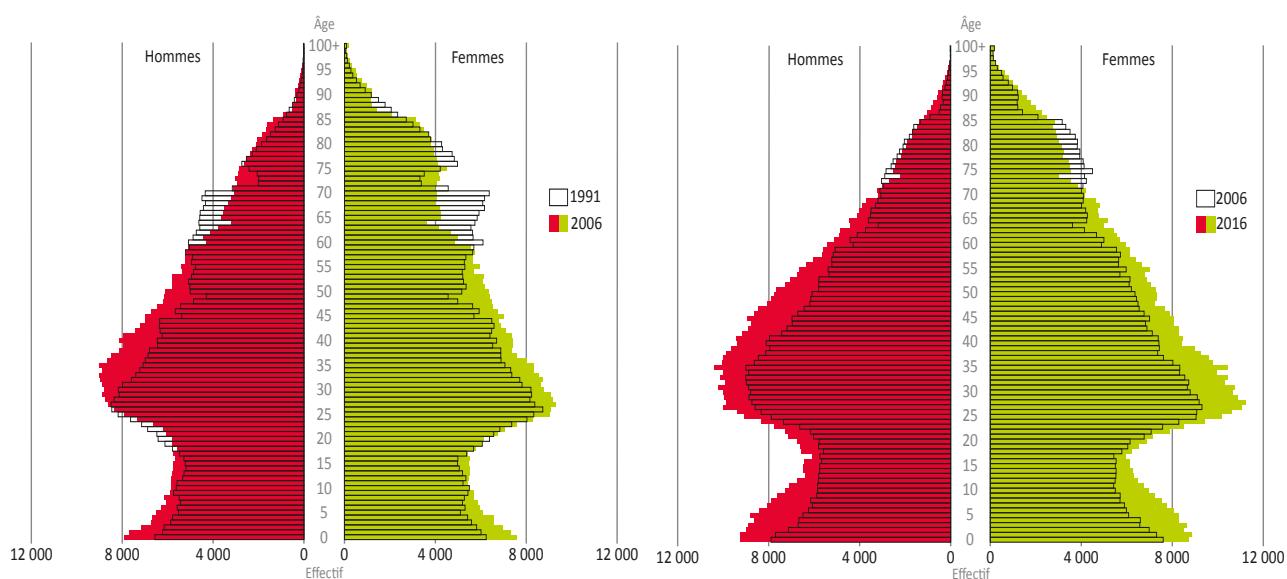
Aux classes creuses succèdent fréquemment des **classes pleines** qui correspondent à un phénomène de récupération des naissances « perdues » durant les années de perturbation. L'exemple le plus parlant est les classes pleines d'après-guerre comme les générations du baby-boom ([→ Glossaire](#)), observées en Europe.

de la Seconde Guerre mondiale (75 ans). Les classes creuses de l'adolescence sont particulièrement marquées : elles sont induites par la périurbanisation (vidant les classes d'adolescents) et par la natalité élevée (gonflant les classes d'âges inférieures).

Comment est-on passé d'une structure par âge si vieillie à une, toute autre, nettement rajeunie ? **Entre 1991 et 2006**, la croissance démographique est relativement modérée (+6 % en 15 ans) mais la pyramide des âges évolue considérablement (10), signe d'une profonde recomposition de la population bruxelloise. Le nombre de seniors (60 ans et plus) chute, et ce, particulièrement chez les femmes. L'hypothèse explicative d'un tel bouleversement dans la structure par âge est l'arrivée à ces âges

des générations « perdues » ([→ Glossaire](#)) lors de la périurbanisation, trois décennies plus tôt. En parallèle, les classes pleines d'adultes glissent vers le haut, surtout chez les hommes. En 2006, les hommes les plus nombreux ont entre 30 et 35 ans, pour 25 à 30 ans chez les femmes. De façon concomitante, le nombre d'hommes de 18-25 ans diminue. Ces deux phénomènes s'expliquent par un glissement en matière d'attractivité chez les jeunes adultes. Ainsi, en 1991, la Région était un pôle d'attraction (et donc de surreprésentation) des très jeunes adultes (18-25 ans) qui quittaient le foyer parental (par le jeu des migrations internes à la Belgique). En 2006, la Région est devenue un pôle d'attraction (et de surreprésentation) des jeunes adultes déjà en âge d'activité sur le marché du travail. Ces derniers sont

10 11 Pyramides des âges comparatives de la Région de Bruxelles-Capitale, 1991 et 2006, 2006 et 2016



Source : IBSA, SPF Economie – Statistics Belgium

fréquemment issus de l’immigration internationale. Enfin, on observe entre 1991 et 2006 une croissance du nombre d’enfants, et plus particulièrement, des tout-petits. Elle peut s’expliquer par le profil diversifié d’une immigration internationale en pleine hausse, qui contient une part importante de jeunes ménages avec (très) jeunes enfants.

Entre 2006 et 2016, la recomposition démographique est moindre pour ce qui est de la structure par âge et sexe (11). Ici, le fait marquant est le gonflement des effectifs à presque tous les âges, tant chez les hommes que chez les femmes, avec une croissance démographique de 17 % en 10 ans. Il s’agit de la conséquence du boom démographique qu’a connu la Région entre 2007 et 2012. Seule exception à

cette hausse quasi-généralisée : les 70-85 ans, qui connaissent une diminution de leurs effectifs, surtout chez les femmes. Cette diminution s’explique par l’arrivée à ces âges des générations « perdues » lors de la périurbanisation, quatre décennies auparavant. Aux autres âges, les augmentations sont d’intensités variées, mais plus marquées chez les enfants de moins de 10 ans, de même que chez les adultes d’âges actifs (de 35 à 50 ans chez les hommes et de 25 à 40 ans chez les femmes). De ce fait, on observe, en 2016, un déséquilibre de rapport de masculinité à l’âge adulte : à l’avantage des femmes chez les 25 à 30 ans, et des hommes aux âges directement supérieurs. Cela peut s’expliquer par la composition des flux migratoires internationaux, sélectionnés tant selon l’âge que le selon le sexe.



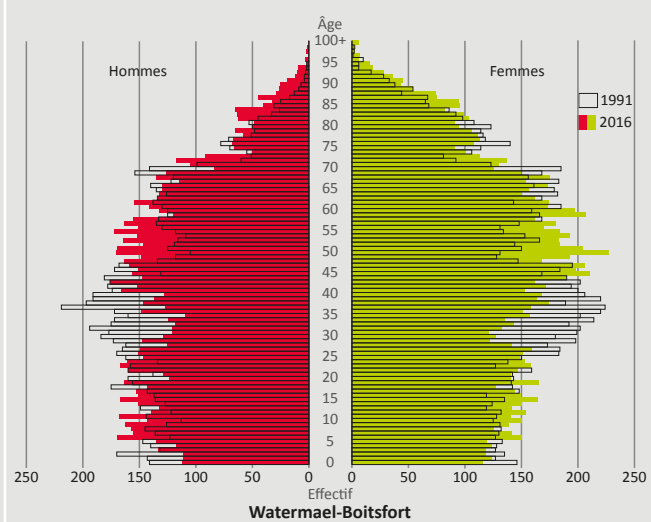
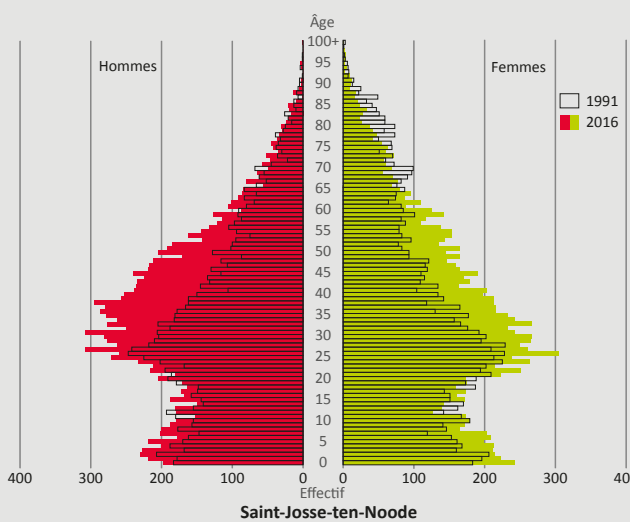
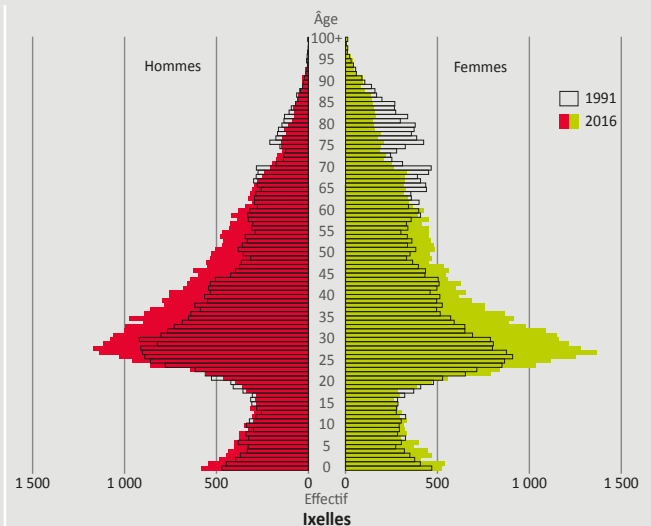
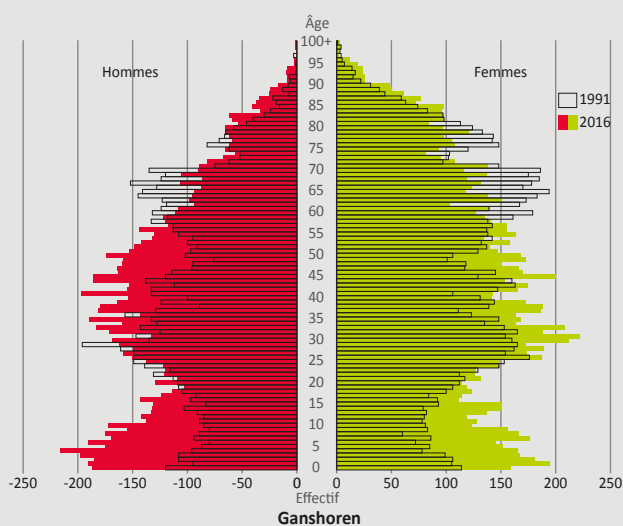
4. À chaque commune, sa pyramide des âges

Les 19 communes de la Région bruxelloise se distinguent par des structures par âge et sexe très différentes, et qui ont tendance à se différencier au cours des dernières décennies (IBSA, 2016). Ainsi, si, globalement, la population régionale rajeunit beaucoup depuis les années 2000, certaines communes connaissent un vieillissement relatif. Attardons-nous sur quatre communes aux profils démographiques^[7] bien différents :

La commune de **Ganshoren** avait la population la plus vieillie^[8] du pays en 1991, comme en témoigne sa pyramide des âges (12). Ce vieillissement était tel que les classes d'âge les plus nombreuses étaient les femmes de 65 à 70 ans. Les générations du baby-boom y étaient relativement peu nombreuses, car « perdues » lors du phénomène de périurbanisation au cours des décennies précédentes (1960-1980). Les enfants y étaient également nettement sous-représentés. L'évolution de la pyramide des âges, en 25 ans d'intervalle, témoigne d'une recomposition démographique majeure, menant à un rajeunissement très marqué. D'une part, le nombre de seniors s'effondre, et ce, surtout chez les femmes. D'autre part, le nombre d'enfants explose, parallèlement à une hausse du nombre d'adultes âgés de 30 à 50 ans. Ces derniers sont fréquemment issus de l'immigration internationale (IBSA, 2016).

Ixelles se distingue des autres communes par un profil démographique très atypique et relativement stable au cours des 25 dernières années, à l'exception de l'effondrement du nombre des seniors les plus âgés (13). Sa position géographique particulière – Ixelles est proche d'importants pôles d'emplois, universitaires et culturels – en fait une commune au profil fonctionnel très marqué. Cette commune est caractérisée par une mobilité et un renouvellement importants de la population (IBSA, 2016). Elle concentre nettement des jeunes adultes âgés de 20 à 40 ans ; tandis que les enfants y sont largement sous-représentés.

12 13 14 15 Pyramides des âges comparatives (1991 et 2016)



Source : IBSA, SPF Economie – Statistics Belgium

La commune de **Saint-Josse-ten-Noode** se distingue des autres car elle est, depuis plusieurs décennies, la plus jeune du pays en ce qui concerne l'âge moyen de sa population. Néanmoins, entre 1991 et 2016, on observe une recomposition démographique importante (14). Cette recomposition se marque par une nette croissance du nombre d'adultes d'âge moyen (30-65 ans), surtout chez les hommes. Cette croissance peut s'expliquer par une immigration internationale sélectionnée selon le sexe. Si cette population d'âge moyen reste domiciliée durablement dans la commune, on peut s'attendre à un vieillissement au cours des années à venir (IBSA, 2016).

Enfin, **Watermael-Boitsfort**, commune résidentielle du sud-est de la Région, se caractérise entre 1991 et 2016 par un vieillissement semblable à celui que connaissent de nombreuses communes du reste de la Belgique. La forme de sa pyramide des âges était rectangulaire en 1991 et elle le demeure en 2016 (15). L'évolution majeure concerne les classes pleines, âgées en 1991 de 25 à 45 ans et qui ont évolué vers les 45 à 65 ans en 2016. Ce décalage s'explique par un vieillissement « sur place » des habitants, plus fréquent à Watermael-Boitsfort que dans d'autres communes bruxelloises.

En résumé

La population bruxelloise atteint 1,188 million d'habitants au 1^{er} janvier 2016, portée par une croissance démographique soutenue en 2015 (+1,1 %), et bien plus élevée qu'en Flandre et en Wallonie.

Cette augmentation de la population est le fruit :

1. d'une immigration depuis l'étranger, bien supérieure à l'émigration vers un autre pays,
2. d'un nombre de naissances excédant largement celui des décès,
3. d'un nombre de sorties vers le reste de la Belgique dépassant celui des entrées depuis la Flandre ou la Wallonie. Le déficit que cela crée est compensé par les éléments (1) et (2).

Enfin, l'analyse de l'évolution de la pyramide des âges régionale (entre 1991 et 2016) a mis en avant le rajeunissement de la population. Les éléments de modification de la structure par âge conduisant à ce **rajeunissement** sont nombreux et interdépendants. Parmi ceux-ci, deux phénomènes ressortent clairement :

- la périurbanisation, ayant engendré sur le long terme, parmi les seniors, le non-remplacement par des classes d'âges « perdues »,
- l'immigration internationale, sélectionnée selon l'âge et le sexe.

Tous deux participent au rajeunissement : le premier, en réduisant le sommet de la pyramide des âges, et le second, en étoffant sa base.



Glossaire et abréviations

Baby-boom : augmentation importante du taux de natalité dans les pays européens, de 1945 à 1975.

Changement de registre (entrée) : passage d'un individu du registre d'attente (demandeur d'asile) au registre de la population, quand il a acquis le statut de réfugié. Cette composante du mouvement de la population s'apparente à une immigration internationale.

Commune fonctionnelle : désigne une commune au profil démographique caractéristique, du fait de la proximité d'activités ou institutions économiques, culturelles ou d'éducation (IBSA, 2016). En RBC, c'est le cas d'Ixelles, et, dans une moindre mesure, d'Etterbeek et de Saint-Gilles.

Émigration : désigne la sortie de la Région de Bruxelles-Capitale de personnes domiciliées dans la Région de Bruxelles-Capitale vers un autre lieu pour y résider de manière officielle. Les personnes concernées par ce mouvement sont des émigrants.

Espérance de vie à la naissance : nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né, si les conditions de mortalité ayant prévalu au cours de la période étudiée demeurent inchangées durant toute sa vie.

Génération « perdues » : Groupes d'individus du même âge qui ne sont pas remplacés par des individus du même âge dans le territoire qu'ils quittent (émigration) ou dans lequel ils décèdent.

Immigration : désigne l'entrée, dans la Région de Bruxelles-Capitale, de personnes étrangères à la Région de Bruxelles-Capitale pour y résider de manière officielle. Les personnes concernées par ce mouvement sont des immigrants.

Périurbanisation : phénomène qui consiste en une migration centrifuge, de la ville vers ses espaces périphériques. Il concerne principalement des adultes avec leurs enfants. Lorsque ceux-ci ne sont pas remplacés par des individus du même âge dans la ville qu'ils quittent, on parle de générations « perdues ».

Radiation : opération administrative qui s'apparente à une émigration internationale. Plus d'information dans le Focus 7.

Rapport de masculinité : nombre moyen d'hommes par femme. Il se calcule en divisant le nombre d'hommes par le nombre de femmes au sein d'une population.

RBC : Région de Bruxelles-Capitale

Réinscription après radiation : opération administrative qui s'apparente à une immigration internationale.

SPF : Service Public Fédéral.

Taux brut de mortalité : nombre moyen de décès par individu dans la population observée pour une période donnée.

Taux brut de natalité : nombre moyen de naissances par individu dans la population étudiée et pour une année donnée.



Bibliographie

- DEBUISSON, Marc, EGGERICKX, Thierry, HERMIA, Jean-Pierre et POULAIN, Michel, 2000. *L'évolution de la population, l'âge et le sexe*. Recensement Général de la Population et des Logements au 1^{er} mars 1991, Monographie n°1.
- IBSA. DEHAIBE, Xavier, HERMIA, Jean-Pierre, LAINE, Benoît et ROMAIN, Astrid, 2016. *Projections démographiques communales bruxelloises 2015-2025*. Les cahiers de l'IBSA, n°6. Bruxelles : Éditions IRIS.
- IBSA. HERMIA, Jean-Pierre, 2015. *Baromètre démographique 2014 de la Région de Bruxelles-Capitale*, Focus de l'IBSA n°7.
- TOULEMON, Laurent, 2011, *Pyramide des âges*, in MESLÉ F., TOULEMON L., VÉRON J., *Dictionnaire de démographie et des sciences de la population*, pp 387-391.
- VANDESCHRIK, Christophe, 1995. *Analyse démographique*, Academia-Bruylant, L'Harmattan.

NOTES

[1] La population prise en compte dans ce Focus est la population de droit, légalement domiciliée en Région de Bruxelles-Capitale, à l'exception des personnes candidates au statut de réfugié.

[2] Cette baisse s'explique par une croissance de la population supérieure à celle des naissances.

[3] La Belgique compte 589 communes.

[4] Les entrées ou immigrations internationales se composent des réinscriptions après

radiation, des changements de registre (entrées) et des immigrations internationales au sens strict.

[5] Les sorties ou émigrations internationales se composent des radiations, des changements de registre (sortie) et des émigrations internationales au sens strict.

[6] Contrairement aux demandeurs d'asiles, ceux qui ont obtenu le statut de réfugié font partie de la population bruxelloise étudiée dans

ce présent Focus.

[7] Il faut noter qu'à part la commune d'Ixelles (de l'ordre de 80 000 habitants), les trois autres communes analysées dans ce Focus sont moins peuplées (de l'ordre des 20 000 habitants). Cela explique le fait que leurs pyramides des âges sont plus irrégulières.

[8] L'âge moyen de la commune de Ganshoren était le plus élevé des 589 communes du Royaume jusqu'en 1999.